



Déclaration liminaire CGT -CHSCT du 12 Février 2021

Tout d'abord nous saluons le retour de Mme la Présidente du CHSCT, par celui-ci nous tenons à exprimer le souhait d'une qualité de dialogue social, qui durant son absence a fait défaut à cette instance.

Le refus par exemple qu'un membre suppléant ne puisse s'exprimer lors de la dernière instance afin de témoigner, nous paraît contraire aux principes fondamentaux du dialogue social alors que nous nous permettons de le rappeler: vous vous étiez positionnée favorablement en ce sens.

Actualité COVID

Alors que l'actualité pandémique reste préoccupante pour tous avec l'arrivée de variants de la Covid, alors que les informations se contredisent souvent, les personnels du Crous de Nantes et ses usagers subissent bien malgré eux les décisions improvisées d'un gouvernement et d'un ministère de l'E.S.R hésitant.

A ce jour, si nous saluons la mise en place du menu à 1 euros pour tous les étudiants, nous exprimons de vives inquiétudes dans la pérennité des emplois ainsi que la future politique de recrutement des personnels du Crous de Nantes, déjà bien mal compensée par l'état .

Nous, représentants de la CGT Crous de Nantes/Pays de la Loire, exigeons que **les pertes d'exploitations soient compensées à hauteur de celles-ci , refusons que les personnels fassent les frais de cette politique ,demandons l'augmentation de la dotation de l'état afin de titulariser tous les CDD occupant des postes vacants et de remplacer systématiquement toutes absences quelque soit le motif.**

Nous rappelons également que les directives sur la tarification des repas à 1 euros du PR diffusées sans anticipation ont eu pour effet ,dès le lendemain, d'importantes interrogations de la part des usagers face à des agents démunis et sans réponse immédiate du Crous.

Nous sommes également inquiets de la gestion sanitaire au sein de toutes les structures et **demandons un contrôle ainsi qu'un suivi renforcé et accentué** sur les mises en application des protocoles tels que l'arrivée décalée des agents dans les vestiaires, l'intégration dans le plan de nettoyage des actions Covid, le renforcement des équipes gérant les flux et l'entretien des espaces utilisés par les usagers (restaurants , cafétérias et résidences).

P.C.A. à emporter

Nous nous étonnons de la cohérence du dispositif de consommation des plats servis froids à réchauffer soit dans nos structures ou à l'extérieur. En effet, si nous partageons le désarroi des usagers à consommer à l'extérieur des denrées à réchauffer sans réel moyen de réchauffer, comment justifier l'incohérence d'une vente de plats froids à faire réchauffer et la vente ,ainsi que la consommation sur place d'une pizza ou un burger servis chauds .

Encadrement du personnel

Nous, la CGT Crous de Nantes/Pays de la Loire profitons également de ce CHSCT pour rappeler que tous les agents du CROUS de restauration comme ceux d'hébergement ainsi que le personnel administratif font face depuis près d'un an à l'épidémie, subissent des conditions de travail extraordinaires, des aménagements de plannings et des modifications d'organisation de travail fréquents avec pragmatisme mais aussi professionnalisme.

Alors que leur liberté privée individuelle est rognée depuis le début de la pandémie, nous exprimons nos craintes par rapport au risque de RPS et de manière générale à la santé mentale des agents présents ainsi que ceux placés en ASA vulnérabilité et **demandons la plus grande vigilance face à ce risque de la part de la direction du Crous de Nantes dans la gestion humaine des personnels.**

Pour la CGT,
Christophe Piron
Secrétaire du CHSCT du Crous de Nantes/Pays de la Loire

